

# ARTS

Licence mentions : arts / arts du spectacle / arts plastiques / cinéma / musicologie

→ **9 universités en Île-de-France :** Panthéon-Sorbonne / Sorbonne Nouvelle-Paris 3 / Sorbonne Université / Paris-Diderot / Paris 8 / Paris Ouest Nanterre / Paris-Est Marne-la-Vallée / Évry-Val d'Essonne / Versailles-Saint Quentin-en-Yvelines

## LA LICENCE

Les licences se répartissent en 45 mentions dans 4 grands domaines : arts, lettres et langues / sciences humaines et sociales / droit, économie et gestion / sciences, technologies et santé. Le diplôme national de la licence permet d'acquérir 180 crédits (ECTS).

Un arrêté du 30 juillet 2018 en précise la définition et les objectifs : « La licence atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences [...]. Elle prépare à la poursuite d'études en master comme à l'insertion professionnelle immédiate [...]. Dans l'objectif de réussite de tous les étudiants, la licence favorise la personnalisation des parcours de formation et offre des dispositifs d'accompagnement pédagogique, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics étudiants [...] »

Organisées en deux semestres, les unités d'enseignements (UE) mettent l'accent sur la culture générale et les connaissances fondamentales propres aux domaines, et sur les compétences transversales: numériques, linguistiques, méthodologiques (écrit et oral, projets,...), documentaires, techniques (notamment dans le cadre des stages et expériences d'entrepreneuriat,...). L'expérience personnelle (engagement) et professionnelle (job) est valorisée. Des enseignements sont également proposés prenant en compte les métiers, les débouchés professionnels, et le projet de l'étudiant. Afin de favoriser la réussite des étudiants, les universités peuvent leur proposer, dès l'inscription, des contrats pédagogiques individuels (OUI-SI) sous la responsabilité d'une direction des études. Les étudiants peuvent également bénéficier d'une césure tout en conservant leur inscription dans leur formation (voir fiche césure Parcoursup).

## APRÈS LA LICENCE

De très nombreux masters permettent en 2 ans de se spécialiser dans des domaines professionnels variés. L'admission se fait sur dossier. Après un master, il est possible de préparer un doctorat en 3 ans. Après la licence, des admissions parallèles sont également possibles en écoles d'ingénieurs, de commerce, institut d'études politiques, ou d'autres écoles.

### Un accompagnement renforcé en 1<sup>re</sup> année

En 1<sup>re</sup> année, les universités proposent des journées d'accueil et d'intégration pour les nouveaux étudiants. L'étudiant bénéficie d'un suivi personnalisé par un enseignant référent. L'université propose un accompagnement, un tutorat, éventuellement une mise à niveau. Les services universitaires d'information, d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle sont présents pour accompagner l'étudiant tout au long de son parcours : ateliers, entretiens conseil, événements. Une réorientation peut-être envisagée par l'étudiant en fin de premier semestre, sous condition.

Une culture artistique, doublée d'une formation à l'administration, à la gestion (droit, comptabilité, communication...) permettent à l'étudiant d'accéder à des fonctions très diverses. Le cursus peut être complété par des cours pratiques dispensés dans des écoles spécialisées.

## Au programme

**Mention arts du spectacle** (cinéma, théâtre, médiation culturelle ou danse) : Le programme permet d'acquérir une culture générale, théorique et pratique : processus de création cinématographique ou théâtrale, de production, réalisation et de diffusion, de critique théâtral et cinéma...

Des stages professionnalisants et la participation de professionnels donnent accès à des débouchés très divers dans ces secteurs. Attention : cette licence ne fera pas de vous un comédien ou un réalisateur.

**Mention arts plastiques** : destinée aux passionnés de dessin et de peinture, cette licence valorise l'approche théorique de l'art. La pratique plastique inclut une initiation à la création, à la réflexion sur la production des œuvres et à la connaissance des matériaux... S'y ajoutent l'analyse d'images ou de réalisations plastiques, l'histoire des pratiques artistiques... Des parcours permettent d'aborder le design, la photographie, les technologies de l'image.

**Mention musicologie** : souvent proposée en partenariat avec un conservatoire de musique, cette licence exige généralement de bonnes bases musicales. Au programme : histoire, analyse et esthétique des arts musicaux, initiation à l'acoustique, écriture et pratique musicales...

## Débouchés

Les licences d'art mènent à des activités variées, le marché de l'emploi est cependant étroit. Pour étoffer les débouchés, une formation complémentaire en droit, en commerce, en informatique ou en langues représente un atout... Certains secteurs comme l'information-communication, l'édition, la documentation, la publicité, le commerce de l'art, le management culturel sont également accessibles. Les arts du spectacle orientent plutôt vers la gestion et l'administration des spectacles, la production, l'animation... L'enseignement (au niveau du master) reste le principal débouché pour les étudiants en musique, mais des places existent dans la critique musicale, la diffusion et la gestion culturelle...

**Des métiers à bac + 3** : animateur du patrimoine, illustrateur, infographiste, graphiste, webdesigner, chorégraphe, conseiller musical, agent artistique, documentaliste...

**Des métiers à bac + 5** : professeur, conseiller ou attaché culturel à l'étranger, guide conférencier, gale-riste, responsable de théâtre, Maison de la culture, service culturel en collectivité locale, directeur de festival, expert en art...

UNIVERSITÉ	MENTION ET PARCOURS	ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES
ARTS PLASTIQUES, ESTHÉTIQUE, ARTS ET CULTURE		
<p><b>UNIVERSITÉ</b> <b>PANTHÉON-SORBONNE PARIS 1</b> <a href="http://www.pantheonsorbonne.fr">www.pantheonsorbonne.fr</a></p> <p><b>Information-orientation</b> <b>SCUIO</b> Centre Pierre Mendès France 90, rue de Tolbiac 75013 Paris Tél. : 01 44 07 88 56 <a href="mailto:scuio@univ-paris1.fr">scuio@univ-paris1.fr</a></p> <p><b>Lieu d'enseignement : L1 à L3 :</b> Centre Saint-Charles 47, rue des Bergers 75015 Paris</p>	<p><b>Arts plastiques</b> <b>Parcours :</b> - arts plastiques (L1, L2, L3) - arts, design, médias (L3) - esthétique et sciences de l'art (L3) - métiers des arts et de la culture (L3)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Volume horaire hebdomadaire en L1 :</b> 21 heures environ (cours + TD).</li> <li>● <b>Spécificités :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Langue vivante : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, FLE, italien, japonais, néerlandais, portugais, russe.</li> <li>- Stage obligatoire durant la licence.</li> <li>- En L3 possibilité de faire 1 semestre à l'étranger : Europe, Etats-Unis, Canada, Chine, Japon, Brésil, Colombie, Pérou, Nouvelle-Zélande, Tunisie, etc.</li> <li>- Enseignement à distance possible pour le parcours arts plastiques, en partenariat avec le CNED.</li> </ul> </li> <li>● <b>Poursuite d'études :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Licence Arts</li> <li>- possibles vers d'autres parcours de Paris 1, sur dossier</li> <li>- L2 Philosophie parcours Humanités</li> <li>- L2 Histoire de l'art et archéologie</li> <li>- L3 Histoire de l'art et archéologie parcours histoire de l'art ; parcours Histoire du cinéma</li> </ul> </li> </ul> <p>Possibilité de poursuite d'études en <b>licence professionnelle</b> après la L2 : consultez le site de l'ONISEP et des universités.</p>
<p><b>UNIVERSITÉ</b> <b>VINCENNES-SAINT-DENIS PARIS 8</b> <a href="http://www.univ-paris8.fr">www.univ-paris8.fr</a></p> <p><b>Information-orientation</b> <b>SCUIO-IP</b> 2, rue de la Liberté 93526 Saint-Denis Cedex Tél. : 01 49 40 67 17 <a href="mailto:scuio@univ-paris8.fr">scuio@univ-paris8.fr</a></p>	<p><b>Arts plastiques</b> <b>Spécialisations :</b> - arts plastiques - arts et technologies de l'image (ATI) (L3) - photographie (L3)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Volume horaire hebdomadaire en L1 :</b> 20 heures.</li> <li>● <b>Spécificités :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tutorat d'accueil et d'accompagnement.</li> <li>- Certification des compétences numériques PIX.</li> <li>- Construction personnalisée des contenus étudiés.</li> <li>- Spécialisation arts plastiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>· Stage de 150 heures + rapport de stage en L2.</li> <li>· Projet d'orientation personnelle, cycles de conférences en L3.</li> </ul> </li> <li>- Spécialisation ATI (L3) : stage + projet artistique. Connaissances minimales en informatique.</li> <li>- Spécialisation photographie (L3) : projet d'orientation personnelle.</li> <li>- Photographie : connaissances minimales requises en théorie, histoire et technique de la photo.</li> </ul> </li> <li>● <b>Poursuite d'études :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Licence Arts</li> </ul> </li> </ul> <p>Possibilité de poursuite d'études en <b>licence professionnelle</b> après la L2 : consultez le site de l'ONISEP et des universités.</p>
CINÉMA, AUDIOVISUEL		
<p><b>UNIVERSITÉ</b> <b>PANTHÉON-SORBONNE PARIS 1</b> <a href="http://www.pantheonsorbonne.fr">www.pantheonsorbonne.fr</a></p> <p><b>Information-orientation</b> <b>SCUIO</b> Centre Pierre Mendès France 90, rue de Tolbiac 75013 Paris Tél. : 01 44 07 88 56 <a href="mailto:scuio@univ-paris1.fr">scuio@univ-paris1.fr</a></p> <p><b>Lieu d'enseignement</b> Centre Saint-Charles 47, rue des Bergers 75015 Paris</p>	<p><b>Cinéma</b> <b>Parcours :</b> Pratique et esthétique du cinéma</p> <p><b>Double licence :</b> - cinéma + gestion</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Volume horaire hebdomadaire en L1 :</b> 21 heures environ (cours + TD).</li> <li>● <b>Spécificités :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une langue obligatoire : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, FLE, italien, japonais, néerlandais, portugais, russe.</li> <li>- Stage obligatoire durant la licence.</li> <li>- En L3 possibilité de faire le 1<sup>er</sup> semestre à l'étranger : Europe, Etats-Unis, Canada, Chine, Japon, Brésil, Pérou, Nouvelle-Zélande, etc.</li> <li>- Enseignement à distance possible en L3 (avec le Cned).</li> </ul> </li> <li>● <b>Poursuites d'études :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Licence cinéma, audiovisuel</li> <li>- L3 arts plastiques parcours métiers des arts et de la culture (sur dossier)</li> <li>- L2 Histoire de l'art et archéologie</li> <li>- L3 Histoire de l'art et archéologie parcours histoire de l'art ; parcours histoire du cinéma</li> <li>- L2 Philosophie parcours humanités</li> </ul> </li> </ul> <p>Possibilité de poursuite d'études en <b>licence professionnelle</b> après la L2 : consultez le site de l'ONISEP et des universités.</p>
<p><b>UNIVERSITÉ</b> <b>SORBONNE NOUVELLE PARIS 3</b> <a href="http://www.univ-paris3.fr">www.univ-paris3.fr</a></p> <p><b>Information-orientation</b> <b>SIO</b> Centre Censier Bureau 2 13, rue Santeuil 75005 Paris Tél. : 01 45 87 40 40 <a href="mailto:sio@sorbonne-nouvelle.fr">sio@sorbonne-nouvelle.fr</a></p> <p><b>Lieu d'enseignement :</b> Centre Censier 13, rue Santeuil 75005 Paris</p>	<p><b>Arts du spectacle majeure :</b> - cinéma et audiovisuel</p> <p><b>mineures associées :</b> - arts et média (L1) - anglais - lettres - théâtre</p> <p><i>Renseignements sur le contenu des différentes mineures : <a href="http://www.univ-paris3.fr">www.univ-paris3.fr</a> Cliquer sur : Formations/Offre de formation/Présentation des mineures</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Volume horaire hebdomadaire en L1 :</b> entre 20 et 21 heures de cours.</li> <li>● <b>Spécificités :</b> Le département assure une formation de culture générale essentiellement théorique dans le domaine du cinéma, de l'audiovisuel dans les secteurs du cinéma, de l'internet et des médias à travers des enseignements de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Histoire et théorie du cinéma et de l'audiovisuel.</li> <li>- Economie et gestion du cinéma et de l'audiovisuel.</li> <li>- Sociologie de la culture et droit de l'audiovisuel.</li> <li>- Analyse de l'image et du son.</li> <li>- Connaissance des arts.</li> </ul> </li> </ul> <p><i>Attention : le département de Cinéma - audiovisuel n'est pas une école professionnelle de techniciens ni de réalisateurs.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une mineure au choix complète à hauteur de 4 heures hebdomadaires les enseignements de la majeure Cinéma audiovisuel (9 à 10 h/semaine).</li> </ul> <p>En L1, la mineure Arts et médias se compose d'enseignements de Cinéma, Théâtre, Médiation culturelle et Communication. Cette mineure est la voie privilégiée pour accéder en L2 à une spécialisation en cinéma.</p> <li>● <b>Poursuite d'études :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Licence cinéma, audiovisuel</li> </ul> </li> <p>Possibilité de poursuite d'études en <b>licence professionnelle</b> après la L2 : consultez le site de l'ONISEP et des universités.</p>

UNIVERSITÉ	MENTION ET PARCOURS	ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES
<b>UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE PARIS 3</b> <a href="http://www.univ-paris3.fr">www.univ-paris3.fr</a>  (SUITE)	<b>Double licence</b> Cinéma-Théâtre	<b>Double licence</b> avec enseignements à part égale de Cinéma-audio-visuel et Théâtre. Formation axée sur l'esthétique du cinéma, l'atelier du spectateur. <b>Poursuites d'études :</b> - Licence Cinéma-Audio-visuel - Licence Etudes théâtrales  Possibilité de poursuite d'études en <b>licence professionnelle</b> après la L2 : consultez le site de l'ONISEP et des universités.
<b>UNIVERSITÉ PARIS-DIDEROT PARIS 7</b> <a href="http://www.univ-paris-diderot.fr">www.univ-paris-diderot.fr</a> <b>Offre de formation sous réserve d'accréditation</b>  <b>Information-orientation SOI</b> Grands Moulins Bât. C – RdC 10, esplanade Pierre Vidal Naquet 75013 Paris Tél. : 01 57 27 71 31 <a href="mailto:soi@univ-paris-diderot.fr">soi@univ-paris-diderot.fr</a>  <b>Lieux d'enseignement :</b> <b>Département Lettres et Sciences Humaines (L1-L2)</b> Tél. : 01 57 27 68 56 <b>UFR Lettres Arts et Cinéma (L3) :</b> Tél. : 01 57 25 63 48 75013 Paris	<b>Arts du spectacle</b> <b>Parcours :</b> études cinématographiques (L1, L2, L3) <b>Spécialisation</b> en L3 (au choix) : - cinéma et métiers de la culture - pratique du cinéma - stage	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Volume horaire hebdomadaire en L1 :</b> 20 heures environ.</li> </ul> Les quatre premiers semestres (L1 et L2) constituent une initiation aux études cinématographiques et une découverte du travail universitaire.  <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Spécificités :</b>            - Le cursus se compose d'enseignements théoriques (histoire, esthétique, théorie du cinéma), d'enseignements de culture générale et d'ateliers pratiques qui constituent une approche de la création cinématographique.            - Cette licence se distingue par sa double dimension théorique et pratique et par son ancrage dans une UFR pluridisciplinaire (cinéma, littérature, arts).  <i>Attention : il ne s'agit pas pour autant d'une école professionnelle de formation de techniciens ou de réalisateurs.</i> </li> </ul> <b>Poursuite d'études :</b> - Licence cinéma, audiovisuel.  Possibilité de poursuite d'études en <b>licence professionnelle</b> après la L2 : consultez le site de l'ONISEP et des universités.
<b>UNIVERSITÉ VINCENNES-SAINT-DENIS PARIS 8</b> <a href="http://www.univ-paris8.fr">www.univ-paris8.fr</a> <b>Information-orientation SCUIO-IP</b> 2, rue de la Liberté 93526 Saint-Denis Cedex Tél. : 01 49 40 67 17 <a href="mailto:scuio@univ-paris8.fr">scuio@univ-paris8.fr</a>	<b>Arts du spectacle</b> <b>Parcours :</b> cinéma <b>3 Spécialisations :</b> - <b>mineure interne approfondie :</b> théorie et pratique du cinéma et de l'audiovisuel - <b>mineure externe</b> « Disciplines connexes » à choisir parmi les mineures proposées par les autres formations de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique de l'Université Paris 8 (Arts plastiques, Arts et technologies de l'image, Danse, Musique, Philosophie, Photographie ou Théâtre) - <b>mineure externe</b> « Disciplines annexes » à choisir dans les champs disciplinaires extérieurs à l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique proposés par l'Université Paris 8.  <i>Ces 2 dernières spécialisations doivent être déterminées au cas par cas avec l'équipe pédagogique.</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Volume horaire hebdomadaire en L1 :</b> 19 heures</li> <li>● <b>Spécificités :</b>            - Enseignement articulant théorie et pratique du cinéma : esthétique, histoire et théorie du cinéma, analyse de films, économie et droit du cinéma, théorie des pratiques ; mais aussi acquisitions techniques spécialisées (L2) et professionnelles (L3) ; ateliers d'écriture de scénario et de réalisation (selon les niveaux) notamment appliqués au numérique (image, montage, post-production, animation, expérimental)...            - 1 langue obligatoire.            - Préparation à la Certification des compétences numériques (PIX).            - Elaboration et problématisation d'un mémoire de licence, sous la direction d'un enseignant du département (niveau L3).         </li> </ul> <b>Poursuite d'études :</b> - Licence cinéma, audiovisuel. - Possibilité de présenter les <b>concours</b> d'entrée dans les écoles supérieures de l'image et du son (Femis, par exemple). Toutefois la licence n'est pas une préparation en soi à ces concours.  Possibilité de poursuite d'études en <b>licence professionnelle</b> après la L2 : consultez le site de l'ONISEP et des universités.

UNIVERSITÉ	MENTION ET PARCOURS	ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES
<b>UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE</b> <a href="http://www.parisnanterre.fr">www.parisnanterre.fr</a> <b>Information-orientation SCUIO-IP</b> Bât. Ramnoux – Bureau E14 200, av. de la République 92001 Nanterre Cedex Tél. : 01 40 97 75 34 <a href="mailto:suio@liste.parisnanterre.fr">suio@liste.parisnanterre.fr</a> <a href="http://suio.parisnanterre.fr">suio.parisnanterre.fr</a>  <b>Lieu d'enseignement :</b> Campus de Nanterre, bâtiment Ricœur	<b>L. Arts du spectacle</b> - L1 et L2 : <b>tronc commun bi-disciplinaire</b> cinéma + théâtre. - L3 : <b>2 parcours distincts :</b> - cinéma - théâtre	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Volume horaire hebdomadaire en L1 :</b> 25 heures.</li> <li>● <b>Spécificités :</b>              - Formation commune en cinéma et en théâtre en L1 et L2 : enseignement théorique, historique et pratique. À partir de la 3<sup>e</sup> année, l'étudiant choisit le cinéma ou le théâtre.              - La Licence aborde les questions théoriques, esthétiques et pratiques que pose la réalisation d'une œuvre théâtrale et cinématographique, elle permet d'approfondir les fondamentaux du secteur et de mettre en perspective les particularités qui distinguent arts de l'écran et arts de la scène.              - Socle commun en L1 et L2 : histoire du théâtre et du cinéma, analyse dramaturgique et filmique, cours pratiques en théâtre (dramaturgie, jeu de l'acteur, scénographie, médiation culturelle, gestion de projets) et en cinéma (script, cadrage, prise de vue, prise de son, etc.).</li> </ul> <b>Poursuites d'études en L1 - L2</b> <b>Après L1 :</b> - Licence cinéma, audiovisuel - licence générale ou autre L2 sous réserve d'acceptation de la commission pédagogique (CP). <b>Après L2 :</b> - licence générale ou autre L3 sous réserve d'acceptation de la CP. Possibilité de poursuite d'études en <b>licence professionnelle</b> après la L2 : consultez le site de l'ONISEP et des universités.
	<b>Humanités</b> <b>Parcours :</b> - humanités classiques - humanités et arts du spectacle (littérature + philosophie + histoire + théâtre + cinéma + langue vivante + langue ancienne, y compris en débutant)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Volume horaire hebdomadaire en L1 :</b> 27 à 30 heures.</li> <li>● <b>Spécificités :</b>              - Formation pluridisciplinaire en lettres et sciences humaines proche des CPGE et exigeant une très forte capacité de travail. Offre au candidat une solide culture générale et lui permet de se spécialiser progressivement dans une discipline, grâce aux multiples spécialisations de L3 (14 possibilités selon le parcours, dont une spécialisation en théâtre ou en cinéma notamment parcours <i>humanités classiques, arts et patrimoine et humanités et arts du spectacle</i>).</li> </ul> <b>Poursuite d'études :</b> Possibilité de poursuite d'études en <b>licence professionnelle</b> après la L2 : consultez le site de l'ONISEP et des universités.
<b>UNIVERSITÉ PARIS-EST MARNE-LA-VALLÉE (UPEM)</b> <a href="http://www.u-pem.fr">www.u-pem.fr</a> <b>Information-orientation SIO/IP</b> 5, bd Descartes Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée Cedex 2 Tél. : 01 60 95 76 76 <a href="mailto:sio@u-pem.fr">sio@u-pem.fr</a>  <b>Lieu d'enseignement :</b> Noisy Le Grand Bâtiment Alexandra David-Néel	<b>Arts</b> <b>Parcours :</b> - cinéma et audiovisuel - études visuelles multimédia et arts numériques	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Volume horaire hebdomadaire en L1 :</b> 18 heures environ.</li> <li>● <b>Spécificités :</b>              - Formation aux métiers de la réalisation, de la programmation ou de la production cinématographique et audiovisuelle.              - Maîtrise des savoir-faire et des technologies afférents aux différents types de réalisations cinématographiques.              - Connaissance approfondie des domaines artistiques, plus spécifiquement des arts visuels.              - Maîtrise des outils numériques et des techniques de réalisation de documents multimédia.              - Stage en L3.</li> </ul> <b>Poursuites d'études en L1 - L2</b> - Licence cinéma, audiovisuel Possibilité de poursuite d'études en <b>licence professionnelle</b> après la L2 : consultez le site de l'ONISEP et des universités.

## DANSE

<b>UNIVERSITÉ VINCENNES-SAINT-DENIS PARIS 8</b> <a href="http://www.univ-paris8.fr">www.univ-paris8.fr</a> <b>Information-orientation SCUIO-IP</b> 2, rue de la Liberté 93526 Saint-Denis Cedex Tél. : 01 49 40 67 17 <a href="mailto:scuio@univ-paris8.fr">scuio@univ-paris8.fr</a>	<b>Arts du spectacle</b> Uniquement en L3 <b>Parcours :</b> danse	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Volume horaire hebdomadaire en L3 :</b> 18 à 27 heures (selon le parcours antérieur de l'étudiant).</li> <li>● <b>Spécificités :</b>              - Cours théoriques mis en lien avec l'intervention d'artistes chorégraphiques.              - Enseignements en histoire, esthétique, anthropologie et analyse des pratiques en danse (analyse du mouvement, savoirs somatiques, ateliers).              - Projet tutoré : UE enquête de terrain/stage d'environ 150 heures donnant lieu à un dossier de synthèse qui peut être professionnalisant ou conduire à élaborer un projet de master en danse.</li> </ul> Possibilité de poursuite d'études en <b>licence professionnelle</b> après la L2 : consultez le site de l'ONISEP et des universités.
--	---	---

UNIVERSITÉ	MENTION ET PARCOURS	ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES
<b>MUSIQUE</b>		
<p><b>SORBONNE UNIVERSITÉ</b> <b>FACULTÉ DES LETTRES</b> <a href="http://www.lettres.sorbonne-universite.fr">www.lettres.sorbonne-universite.fr</a></p> <p><b>Information-orientation</b> <b>SCUIOIP</b> 1, rue Victor Cousin Esc. F, 2<sup>e</sup> étage Bureaux F 362 à 365 75005 Paris Tél. : 01 40 46 26 14 <a href="mailto:scuiiop.lettres@listes.paris-sorbonne.fr">scuiiop.lettres@listes.paris-sorbonne.fr</a></p> <p><b>Lieux des enseignements :</b> <b>musicologie :</b> de L1 à L3 : Centre universitaire Clignancourt 2, rue Francis de Croisset 75018 Paris <b>italien :</b> Centre universitaire Malesherbes 108, boulevard Malesherbes, 75017 Paris <b>sciences :</b> L1 à L3 : 4, place Jussieu 75005 Paris</p>	<p>Sous réserve de modification</p> <p><b>Musicologie</b> <b>Parcours :</b> - musicologie L1, L2, L3 - musicologie/PSPBB (en partenariat avec le Pôle supérieur de Paris-Boulogne-Billancourt) - musicologie/CNSMDP (en partenariat avec le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris) L1, L2, L3 deux diplômes délivrés : licence de musicologie et Diplôme national supérieur professionnel de musicien délivré par le PSPBB ou le CNSMDP</p> <p><b>Double cursus</b> L1, L2, L3 deux licences délivrées - sciences + musicologie : hors parcoursup, baccalauréat scientifique exigé.</p>	<p><b>Parcours musicologie :</b> ● <b>Volume horaire hebdomadaire en L1</b> : 20 à 22 heures environ.</p> <p>● <b>Spécificités :</b> - Enseignements de musique : formation auditive, écriture/ harmonisation et pratique du clavier et enseignements de musicologie (histoire de la musique, évolution du langage musical de L1 à L3). - Pré-spécialisation à choisir en L3 : musicologie appliquée ; didactique, psychologie et sociologie de la musique ; direction de chœur ; ethnomusicologie ; gestion-administration de la musique. - Langue vivante musicologie : anglais, allemand ou italien en L3. - Préparation aux métiers de l'enseignement primaire et secondaire en L3.</p> <p><b>Poursuites d'études en L1 - L2</b> - Licence Musicologie</p> <p><b>Parcours musicologie/PSPBB ou CNSMDP :</b> ● <b>Spécificités :</b> Le parcours Licence-CNSMDP ou PSPBB est ouvert aux étudiants admis par concours au CNSMDP ou au PSPBB.</p>
<p><b>UNIVERSITÉ</b> <b>VINCENNES-SAINT-DENIS PARIS 8</b> <a href="http://www.univ-paris8.fr">www.univ-paris8.fr</a></p> <p><b>Information-orientation</b> <b>SCUIO-IP</b> 2, rue de la Liberté 93526 Saint-Denis Cedex Tél. : 01 49 40 67 15/17 <a href="mailto:scuiio@univ-paris8.fr">scuiio@univ-paris8.fr</a></p>	<p><b>Musicologie</b> 6 spécialisations théoriques dès la L1 (mineures internes) : - musicologie et musiques écrites - jazz et musiques improvisées - ethnomusicologie - composition assistée par ordinateur (CAO) - enseignement de la musique - dramaturgie et mise en scène du théâtre lyrique</p> <p>2 spécialisations pratiques : en relation avec le Pôle supérieur d'enseignement de la musique de Seine-Saint-Denis et Pole Supérieure Paris-Boulogne Billancourt. Convention avec le CFMI de l'Université Paris-sud (DUMI-Licence, à partir de L3).</p>	<p>● <b>Volume horaire hebdomadaire en L1</b> : 20 heures.</p> <p>● <b>Spécificités :</b> - Pratique obligatoire d'un instrument (à l'extérieur) ou, à défaut, chant choral. - Cours de remise à niveau dans les disciplines techniques de la musique (écriture, audition, intonation) proposés lors des tests d'orientation. - Préparation au PIX. - LVE obligatoire en L1, L2 et L3 (anglais souhaitable pour tous, ou à choisir selon le parcours, par exemple italien ou allemand pour la filière dramaturgie et scénographie du théâtre lyrique). - Stage pré-professionnalisant d'une semaine en L1 et L2. - Projet artistique (création artistique ou organisation d'un évènement musical ; en L3 scénographie du théâtre lyrique).</p>
<p><b>UNIVERSITÉ</b> <b>ÉVRY-VAL-D'ESSONNE</b> <a href="http://www.univ-evry.fr">www.univ-evry.fr</a></p> <p><b>Information-orientation</b> <b>Direction de la Réussite étudiante</b> Bât. Île-de-France Bd François Mitterrand 91025 Évry Cedex Tél. : 01 69 47 76 17 <a href="mailto:orientation.dre@univ-evry.fr">orientation.dre@univ-evry.fr</a></p>	<p><b>Portail musique et arts du spectacle</b> <b>Tronc commun</b> au 1<sup>er</sup> semestre, puis dès le 2<sup>nd</sup> semestre :</p> <p><b>Musicologie (L1 à L3)</b> <b>Parcours</b> : musique et musicologie</p> <p><b>Arts du spectacle (L1 à L3)</b> <b>Parcours</b> : spectacle et musique.</p>	<p>● <b>Volume horaire hebdomadaire en L1</b> : entre 18 et 21 heures.</p> <p>● <b>Spécificités :</b> - Accompagnement des étudiants : · Soutien disciplinaire. · Accès libre à des laboratoires de langues avec possibilité d'appui de tuteurs. · Tutorat d'accueil et d'accompagnement. - Anglais (LV1) obligatoire. - Préparation du PIX et du CLES.</p> <p><b>Poursuites d'études en L1 - L2</b> <b>Après L2 :</b> - autres L3 de <b>licences générales</b> en fonction des passerelles et avis du responsable de formation. Possibilité de poursuite d'études en <b>licence professionnelle</b> après la L2 : consultez le site de l'ONISEP et des universités.</p>

UNIVERSITÉ	MENTION ET PARCOURS	ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES
<p><b>UNIVERSITÉ VERSAILLES-SAINT QUENTIN-EN-YVELINES</b> www.uvsq.fr</p> <p><b>Information-orientation</b> Service Orientation et Insertion Professionnelle Campus de Guyancourt Maison de l'Étudiant 1 allée de l'Astronomie 78280 Guyancourt Cedex Tél. : 01 39 25 56 10 oip.defip@uvsq.fr</p> <p><b>Lieux d'enseignement :</b> Institut d'études culturelles et internationales (IECI) 47 boulevard Vauban 78047 Guyancourt Cedex Tél. : 01 39 25 50 00 formations-ieci@uvsq.fr Conservatoire de Versailles 24 rue de la Chancellerie 78000 Versailles Tél. : 01 39 66 30 10 Conservatoire de la Vallée de Chevreuse 87 rue de Paris BP 74 91402 Orsay cedex Tél. : 01 69 28 72 07</p>	<p><b>Musicologie</b> <b>Parcours :</b> musique, interprétation et patrimoine</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Volume horaire hebdomadaire en L1 :</b> 20 heures.</li> <li>● <b>Spécificités :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation sélective.</li> <li>- Choix d'un enseignement équilibré, avec une pratique artistique de haut niveau et une vaste culture humaniste, permettant aux futurs diplômés un exercice éclairé de leur art.</li> <li>- Le programme englobe l'étude d'un vaste patrimoine hérité de civilisations, de sociétés, de personnalités disparues.</li> <li>- Le répertoire musical baroque des XVIIe et XVIIIe siècles fera l'objet d'une attention prépondérante. L'étude portera aussi sur d'autres périodes de l'histoire de la musique, de la pensée et des arts, ainsi que sur le contexte politique, économique et social de ces époques.</li> <li>- Partenariat avec les conservatoires de Versailles et de la Vallée de Chevreuse et avec le Centre de musique baroque de Versailles.</li> <li>- Langue obligatoire : (langue anglaise) ou FLE pour les étudiants étrangers.</li> <li>- S5, stage de mise en situation professionnelle.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>UNIVERSITÉ PARIS-EST MARNE-LA-VALLÉE (UPEM)</b> www.u-pem.fr</p> <p><b>SIO/IP</b> 5, bd Descartes Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée Cedex 2 Tél. : 01 60 95 76 76 sio@u-pem.fr</p> <p><b>Lieu d'enseignement :</b> Noisy Le Grand Bâtiment Alexandra David-Néel</p>	<p><b>Arts</b> <b>Parcours :</b> musique métiers du son</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Volume horaire hebdomadaire en L1 :</b> 18 heures environ.</li> <li>● <b>Spécificités :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Former les étudiants aux nouvelles technologies musicales, en particulier bancs de montage audio-numériques, logiciels de programmation spécifiques pour le traitement et la synthèse du son.</li> </ul> </li> <li><b>Poursuites d'études en L1 - L2 :</b></li> <li><b>Après L2 :</b> Possibilité de poursuite d'études en <b>licence professionnelle</b> après la L2 : consultez le site de l'ONISEP et des universités.</li> </ul>

## THÉÂTRE

<p><b>UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE PARIS 3</b> www.univ-paris3.fr</p> <p><b>Information-orientation SIO</b> Centre Censier Bureau 2 13, rue de Santeuil 75005 Paris Tél. : 01 45 87 40 40 sio@sorbonne-nouvelle.fr</p> <p><b>Lieu d'enseignement :</b> Centre Censier 13, rue Santeuil 75005 Paris</p>	<p><b>Arts du spectacle</b> <b>Majeure :</b> - Études théâtrales</p> <p><b>Mineures :</b> - arts et médias (en L1) - anglais - cinéma et audiovisuel - lettres</p> <p><i>Renseignement sur le contenu des différentes mineures :</i> <a href="http://www.univ-paris3.fr">www.univ-paris3.fr</a> <i>Cliquer sur : Formations/Offre de formation/Présentation des mineures</i> <i>Partenariat avec l'École supérieure d'art dramatique de Paris (ESAD).</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Volume horaire hebdomadaire en L1 :</b> 19 ou 20 heures.</li> <li>● <b>Spécificités :</b> La formation porte notamment sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'histoire du théâtre et des formes scéniques</li> <li>- l'étude d'œuvres théâtrales</li> <li>- les politiques du spectacle vivant et de la création artistique.</li> </ul> Elle comporte également des ateliers pratiques ("Atelier du spectateur") en L1. L'initiation aux autres arts (danse, opéra, cirque, marionnettes) fait également partie intégrante de la formation. <i>La licence d'études théâtrales ne se substitue ni à une formation artistique ni aux écoles professionnelles d'art dramatique.</i> </li> </ul> <p>Une mineure au choix (voir colonne "Mention et parcours") complète à hauteur de 4 heures hebdomadaires les enseignements de la majeure Etudes théâtrales (9 à 10 h/semaine). En L1, la mineure Arts et médias se compose d'enseignements de Théâtre, Cinéma, Médiation culturelle et Communication. Cette mineure est la voie privilégiée pour accéder en L2 à une spécialisation en théâtre.</p> <p><b>Poursuites d'études possibles :</b> - en L2 - L3 : licence Etudes théâtrales</p> <p>Possibilité de poursuite d'études en <b>licence professionnelle</b> après la L2 : consultez le site de l'ONISEP et des universités.</p>
	<p><b>Double licence</b> Cinéma-Théâtre</p>	<p><b>Double licence</b> avec enseignements à part égale de Cinéma-audio-visuel et Théâtre. Formation axée sur l'esthétique du cinéma, l'atelier du spectateur.</p> <p><b>Poursuites d'études :</b> - Licence Cinéma-Audio-visuel - Licence Etudes théâtrales</p> <p>Possibilité de poursuite d'études en <b>licence professionnelle</b> après la L2 : consultez le site de l'ONISEP et des universités.</p>

UNIVERSITÉ	MENTION ET PARCOURS	ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES
<b>UNIVERSITÉ VINCENNES-SAINT-DENIS PARIS 8</b> <a href="http://www.univ-paris8.fr">www.univ-paris8.fr</a> <b>Information-orientation SCUIO-IP</b> 2, rue de la Liberté 93526 Saint-Denis Cedex Tél. : 01 49 40 67 17 <a href="mailto:scuio@univ-paris8.fr">scuio@univ-paris8.fr</a>	<b>Arts du spectacle</b> <b>Parcours</b> théâtre	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Volume horaire hebdomadaire en L1</b> : 24 heures.</li> <li>● <b>Spécificités</b> :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Équilibre entre cours théoriques et cours pratiques, dispensés par l'équipe pédagogique et des professionnels du spectacle qui interviennent dans les cours et ateliers. Conventions avec le Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique et l'Académie Fratellini. Partenariats avec plusieurs centres dramatiques nationaux et théâtres (visites, rencontres avec les équipes artistiques).</li> <li>- Offre de cours mutualisés avec d'autres départements de l'UFR (cinéma, musique, photo, philosophie, etc).</li> </ul> </li> </ul> <b>Poursuites d'études en L1 - L2</b> <b>Après L2 :</b> <b>Licences générales :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Licence arts du spectacle-Théâtre</li> <li>- L3 arts du spectacle-danse.</li> <li>- Licences de l'UFR Arts, philosophie, esthétique.</li> </ul> Possibilité de poursuite d'études en <b>licence professionnelle</b> après la L2 : consultez le site de l'ONISEP et des universités.
<b>UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE</b> <a href="http://www.u-parisnanterre.fr">www.u-parisnanterre.fr</a> <b>Information-orientation SCUIO-IP</b> Bât. E - Bureau E14 200, av. de la République 92001 Nanterre Cedex Tél. : 01 40 97 75 34 <a href="mailto:cio@u-parisnanterre.fr">cio@u-parisnanterre.fr</a>	<b>Arts du spectacle</b> <b>Parcours</b> (choix en L3) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- cinéma</li> <li>- théâtre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Spécificités</b> :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Socle commun en L1 : histoire du cinéma, analyse filmique, histoire et analyse du théâtre, lettres modernes.</li> <li>- Langue vivante obligatoire.</li> </ul> </li> </ul> <b>Poursuites d'études en L1 - L2</b> <b>Après L2 :</b> <b>Licence générale :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Licence arts du spectacle-Théâtre</li> <li>- sciences de l'éducation</li> </ul> Possibilité de poursuite d'études en <b>licence professionnelle</b> après la L2 : consultez le site de l'ONISEP et des universités.

## MÉDIATION

<b>UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE PARIS 3</b> <a href="http://www.univ-paris3.fr">www.univ-paris3.fr</a> <b>Information-orientation SIO</b> Centre Censier Bureau 4 13, rue de Santeuil 75005 Paris Tél. : 01 45 87 40 40 <a href="mailto:sio@sorbonne-nouvelle.fr">sio@sorbonne-nouvelle.fr</a>  <b>Lieu d'enseignement :</b> Centre Censier 13, rue de Santeuil 75005 Paris	<b>Arts</b> <b>Majeure :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- médiation culturelle - Conception et direction de projets culturels</li> </ul> <b>Mineure :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- arts et médias (en L1)</li> </ul> <b>Parcours à partir de la L2 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- métiers de la médiation : cinéma, audio-visuel et photographie</li> <li>- métiers de la médiation : musique et danse</li> <li>- métiers de la médiation : théâtre et arts de la scène</li> <li>- métiers de la médiation : patrimoine, musées et expositions</li> <li>- métiers de la médiation : livre, écrit, BD et supports numériques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Volume horaire hebdomadaire en L1</b> : de 19 à 20 heures de cours.</li> <li>● <b>Spécificités</b> :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Centrée sur une solide connaissance du champ culturel : art, histoire de l'art, esthétique, sociologie des arts et de la culture, culture générale.</li> <li>- La formation aborde aussi la gestion, le droit et l'économie, outils indispensables à toute pratique professionnelle dans ces secteurs.</li> <li>- Stage de sensibilisation professionnelle obligatoire (4 semaines maximum) en L3.</li> </ul> </li> </ul> <b>Poursuites d'études possibles :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L2 - L3 : licence Médiation culturelle - Conception et direction de projets culturels</li> </ul> Possibilité de poursuite d'études en <b>licence professionnelle</b> après la L2 : consultez le site de l'ONISEP et des universités.
--	---	--

# BIEN CHOISIR SA LICENCE

- Prendre conseil auprès de l'équipe éducative de votre établissement et lire la publication gratuite de l'Onisep : « **Entrer dans le sup après le baccalauréat** ».
- Consulter les **sites des universités** et lire attentivement les fiches formation.
- Être attentif/ve aux matières enseignées, aux poursuites d'étude et aux métiers.
- Étudier les trajets entre son domicile et les lieux d'enseignement.
- Participer aux **jours portes-ouvertes** des universités ou aux événements organisés.

→ Se connecter à la plate-forme **Fun Mooc** pour suivre des cours en ligne et se préparer à l'enseignement supérieur : [www.fun-mooc.fr](http://www.fun-mooc.fr)



→ Consulter le site de l'Onisep pour préparer son orientation post bac : [www.terminales2018-2019.fr](http://www.terminales2018-2019.fr)



## Parcoursup : Les attendus nationaux

### MENTIONS ARTS/ARTS PLASTIQUES/ARTS DU SPECTACLE

- Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
- Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
- Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle. Elles supposent également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art
- Être sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée

### MENTION MUSICOLOGIE

- Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
- Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art
- Être sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée

[www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)  
La plateforme d'inscription dans l'enseignement supérieur.

## INFO+

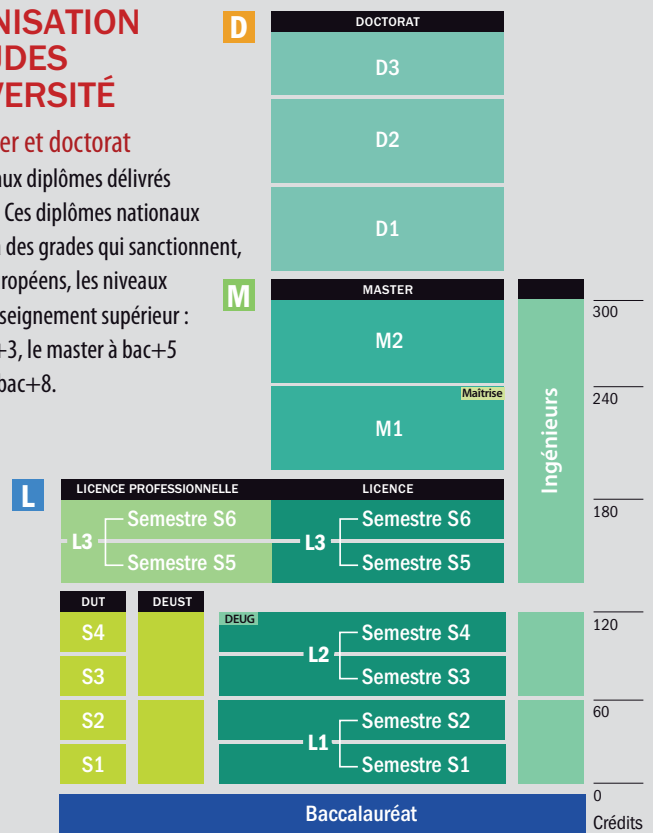
- > Centres d'information et d'orientation en Île-de-France (CIO)
- > Les sites internet des **universités**
- > Les sites de l'Onisep : [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) et [www.onisep.fr/ile-de-france](http://www.onisep.fr/ile-de-france)
- > Publications de l'Onisep



## L'ORGANISATION DES ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ

### Licence, master et doctorat

sont les principaux diplômes délivrés par l'université. Ces diplômes nationaux correspondent à des grades qui sanctionnent, dans les pays européens, les niveaux de sortie de l'enseignement supérieur : la licence à bac+3, le master à bac+5 et le doctorat à bac+8.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

